



SESSION
08/04/2024

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 16 AVR. 2024

ID : 007-210703195-20240408-DELIB2024_041-DE

COMMUNE DE LE TEIL

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Exercice : 29
Présents : 22
Absents : 7
Votants : 27

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le huit avril dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du 26 mars 2024 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Pour : 27
Abstention :
Contre :

Présents (22) : MM. Bayle, Bornes, Buard, Chabaud, Chezeau, Diatta, Faure-Pinault, Galiana, Garreaud, Gleyze, Griffé, Guillot, Jouve, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Noël, Peverelli, Tolfo, Valla, Vallon.

Excusés avec pouvoir (5) : M. Boukal (pouvoir à Mme Diatta), M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Heyndrickx (pouvoir à M. Chezeau), M. Michel (pouvoir à M. Griffé), Mme Segueni (pouvoir à Mme Bayle).

Quorum : 14

Excusées sans pouvoir (2) : Mme Gaillard, Mme Keskin.

Secrétaire : Mme Faure-Pinault

Objet : Questions Financières Diverses

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

ACCEPTE Le remboursement de la compagnie Allianz IARD d'un montant de 818,80 € à la suite d'un sinistre bris de glace survenu le 11 septembre 2023 ;

DÉCIDE le règlement de la somme de 500 € à AXA France à la suite d'un sinistre survenu le 31 août 2023 ;

DÉCIDE le remboursement de 49,70 € à M. Azevedo, correspondants à des frais d'autoroute engendrés à l'occasion d'un déplacement à l'examen professionnel d'adjoint technique 2^{ème} classe, le 19 décembre 2023.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Olivier PEVERELLI



Le Secrétaire de séance,

Virginie FAURE-PINAULT